



DIEC/17-761-1750 du 04/12/2017

### OLYMPIADES ACADEMIQUES DE MATHEMATIQUES - INSCRIPTIONS - SESSION 2018

Référence : Note de service n° 2015-175 du 27 octobre 2015 (BOEN n° 41 du 5 novembre 2015) - Note de service Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid46901/olympiades-nationales-de-mathematiques.html>

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mme LECOMTE - Tel : 04 42 91 71 84 - Fax : 04 42 91 75 02 - Courriel : [manuella.lecomte@ac-aix-marseille.fr](mailto:manuella.lecomte@ac-aix-marseille.fr)

En application de la note de service visée en référence, une nouvelle édition des olympiades de mathématiques (18<sup>ème</sup> olympiades) est organisée pour l'année scolaire 2017-2018.

La compétition s'adresse aux lycéens volontaires des classes de première des établissements publics et privés sous contrat **de toutes les séries générales et technologiques**. En outre, pour prendre en compte la diversité des séries d'origine des candidats, chaque académie dispose d'une large autonomie tant au niveau de l'épreuve qu'à celui du palmarès.

Pour l'édition 2018, les anciens modèles de calculatrices, conformes à la circulaire 99-186 restent exceptionnellement autorisés.

L'épreuve se déroulera le **mercredi 14 mars 2018 de 8h à 12h15 (maximum), en deux parties de deux heures chacune, séparées d'un intermède compris entre cinq et quinze minutes**. Les deux parties de l'épreuve s'appuient sur les programmes des classes de collège, de seconde générale et technologique et sur le programme commun des différentes classe de première. Les sujets sont distribués au début de chacune des parties.

La première partie est consacrée aux exercices choisis par le jury national. Chaque candidat doit résoudre individuellement deux exercices.

La seconde partie de l'épreuve est consacrée à la résolution d'exercices académiques.

► **Nouveauté 2018** : Lors de la seconde partie académique, **les candidats devront concourir par binôme, si possible mixte**. Chaque binôme ne rend qu'une seule copie. Les changements ne sont pas autorisés. Néanmoins, si un candidat inscrit en binôme se retrouve seul le jour de l'épreuve du fait de l'absence de son équipier(ère) il peut concourir individuellement ou avec un autre élève dans le même cas que lui, sous réserve que les organisateurs sur place l'y autorisent.

Il est prévu, au minimum, un lycée d'accueil par département. Toutefois, le nombre de centres sera ajusté en fonction du nombre de candidats.

Les candidatures doivent être proposées par les Chefs d'établissement sur avis des professeurs de mathématiques concernés et après accord des élèves et de leurs familles.

La clôture des inscriptions est fixée **au vendredi 2 février 2018**. Vous voudrez bien me faire parvenir par courriel ([manuella.lecomte@ac-aix-marseille.fr](mailto:manuella.lecomte@ac-aix-marseille.fr)) **pour le lundi 5 février 2018 avant 10h00, dernier délai**, la liste des candidats complétée sur le tableau joint, sous format EXCEL uniquement, annexe téléchargeable sur le PIA (portail intranet académique)-EPLÉ-publications. Aucun autre mode de transmission ne sera accordé. **Attention, l'annexe comporte 2 onglets : inscription candidats individuels (première partie de l'épreuve avec les exercices nationaux) et en binôme (deuxième partie de l'épreuve avec les exercices académiques)**.

Je vous remercie pour votre implication.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*



Rectorat d'Aix-en-Provence

DIEC3.02

Dossier suivi par Mme RIPERTO

N° de téléphone : 04.42.91.71.83

Dossier suivi par Mme LECOMTE

N° de téléphone : 04.42.91.71.84

Olympiades académiques de mathématiques

année scolaire 2017-2018

Lycée :

N°RNE :

Ville :


Liste des candidats en binôme uniquement deuxième partie de l'épreuve : PARTIE ACADEMIQUE

M ou Mme	NOM	Prénom	Série	Binôme	Émargement **
				Binôme 1	
				Binôme 1	
				Binôme 2	
				Binôme 2	
				Binôme 3	
				Binôme 3	
				Binôme 4	
				Binôme 4	
				Binôme 5	
				Binôme 5	
				Binôme 6	
				Binôme 6	
				Binôme 7	
				Binôme 7	
				Binôme 8	
				Binôme 8	

À :

le :

À retourner à la DIEC 3.02 (Mme Lecomte) **UNIQUEMENT sous format EXCEL par courriel**

à [manuella.lecomte@ac-aix-marseille.fr](mailto:manuella.lecomte@ac-aix-marseille.fr)

au plus tard le 5 février 2018 avant 10h00.

**\*\* Emargement au moment de l'épreuve uniquement, ne rien inscrire au moment de l'inscription**